



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

PREFECTURE  
DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES  
Bureau de la réglementation générale et des élections

**ARRETE fixant la liste des candidats pour les  
élections sénatoriales du 28 septembre 2014**

**LE PREFET DE L' AISNE,  
Chevalier de la Légion d' Honneur,  
Officier de l' Ordre National du Mérite,**

VU le code électoral, notamment ses articles L.298 à L.305 et R.152 ;

VU le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

CONSIDERANT que le délai de dépôt des candidatures a expiré le vendredi 12 septembre 2014 à 18h00 ;

CONDISERANT l'ordre résultant du dépôt des candidatures enregistrées en préfecture dans le délai réglementaire ;

SUR la proposition de Monsieur le Secrétaire Général,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**- La liste des candidats aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014 est arrêtée comme suit pour l'unique tour de scrutin :

	<b>Intitulé de la liste</b>	<b>Prénoms et noms des candidats</b>
1	LISTE BLEU MARINE POUR NOS VILLES ET NOS VILLAGES	1 – M. Franck BRIFFAUT 2 – Mme Sylvie SAILLARD 3 – M. Anthony GOMES 4 – Mme Carole MANABLE 5 – M. Dominique PADIEU
2	UN ENGAGEMENT POUR L' AISNE	1 – M. Yves DAUDIGNY 2 – Mme Michèle FUSELIER 3 – M. Roland RENARD 4 – Mme Hélène LUISIN 5 – M. Daniel MOITIE

3	POUR UN SENAT JEUNE ET DYNAMIQUE	1 – M. Maxime GOUBET 2 – Mme Sandy PEPIN 3 – M. Hubert GOUBET 4 – Mme Catherine MAHÉ 5 – M. François CHAPELET
4	AISNE ECOLOGISTE ET CITOYENNE	1 – M. Dominique JOURDAIN 2 – Mme Brigitte FOURNIÉ-TURQUIN 3 – M. Gerald HOUSSEAU 4 – Mme Valérie DERVIN 5 – M. François BRAILLON
5	L' AISNE AU SENAT	1 – M. Antoine LEFEVRE 2 – Mme Pascale GRUNY 3 – M. Nicolas FRICOTEAUX 4 – Mme Danièle SERVAS-LENEVEU 5 – M. Jean-Pascal BERSON
6	POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES	1 – M. Yan RUDER 2 – Mme Violette LEGRAND 3 – Laurent HERNOUX 4 – Mme Sylvia AGATI-RAGAZZINI 5 – M. Christian COPIN
7	PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN	1 – M. Yves GERNIGON 2 – Mme Corinne DÉTRÈS 3 – M. Gilles ROQUETTE 4 – Mme Sophie LECOYER 5 – M. Michel FIRMIN
8	SI VOUS FAISIEZ CONFIANCE AUX ENTREPRENEURS	1 – M. Paul GIRONDE 2 – Mme Françoise IWANOWSKI-MICHAU 3 – M. Philippe WAUTIER 4 – Mme Marie-Françoise WEYMEERSCH- DINICHERT 5 – Jean-Paul CHAPELET

ARTICLE 2- La présente liste sera publiée et affichée en préfecture. Un exemplaire sera adressé au président du bureau du collège électoral.

ARTICLE 5.- Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets et le Président du Tribunal de Grande Instance de Laon, président du bureau du collège électoral, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAON, le 16 SEP. 2014

Pour le Préfet  
et par délégation  
Le Secrétaire Général.

  
Bachir BAKHTI